



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R32-2018-086

PUBLIÉ LE 28 MARS 2018

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-03-27-001 - AVIS DE PUBLICATION D'UN ERRATUM EN RAISON DUNE
ERREUR MATERIELLE CONTENUE DANS LE PROJET REGIONAL DE SANTE
HAUTS DE FRANCE SOUMIS A CONSULTATION (1 page)

Page 3

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-03-27-001

**AVIS DE PUBLICATION D'UN ERRATUM EN
RAISON DUNE ERREUR MATERIELLE CONTENUE
DANS LE PROJET REGIONAL DE SANTE HAUTS DE**

FRANCE SOUMIS A CONSULTATION
*AVIS DE PUBLICATION D'UN ERRATUM EN RAISON DUNE ERREUR MATERIELLE
CONTENUE DANS LE PROJET REGIONAL DE SANTE HAUTS DE FRANCE SOUMIS A
CONSULTATION*

**AVIS DE PUBLICATION D'UN ERRATUM EN RAISON D'UNE ERREUR MATERIELLE CONTENUE DANS LE PROJET
REGIONAL DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE SOUMIS A CONSULTATION**

1. Emetteur de l'avis

Agence régionale de santé Hauts-de-France
556, avenue Willy Brandt - 59777 Euralille

**2. Publication d'un erratum concernant les pages 209 à 211 du schéma régional de santé du
projet régional de santé soumis à consultation en raison d'une erreur matérielle**

Par avis du 26 février 2018 publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts de France n°32-2018-62 ter du 26 février 2018, le projet régional de santé de l'agence régionale de santé Hauts-de-France a été soumis à consultation pour avis.

En raison d'un décalage de lignes dû à un défaut de mise en page, les pages 209 à 211 relatives à la partie « urgence » de l'annexe « objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'offre de soins » du schéma régional de santé font l'objet d'un « Erratum ». Les données sont inchangées, seul l'ajustement d'une ligne pour chaque tableau a été opéré.

Le document intitulé « Erratum », remplaçant les pages 209 à 211 du schéma régional de santé, est publié sur le site internet de l'agence régionale de santé à l'adresse suivante : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>.

Le délai de consultation prévu au point 7 de l'avis de consultation sur le projet régional de santé du 26 février 2018 reste inchangé.

Fait à Lille, le 27 mars 2018

**Pour la directrice générale et par délégation,
La directrice générale adjointe**


Evelyne GUIGOU